

Ville d'Allevard-les-Bains

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

INSCRIPTIONS - DISCIPLINES - TARIFS

L'École Municipale des Sports (E.M.S.) a pour vocation de proposer des activités sportives multiples aux enfants afin d'aider au développement de leur motricité et de leur sociabilité. L'E.M.S est ouverte aux enfants de 4 à 11 ans et leur permet de pratiquer une activité au cours d'un trimestre.



Ecole Municipale des Sports

Contact - Carole de la Cruz - Bureau des sports - La Pléiade - 12 avenue Louaraz - Allevard

04 76 45 58 51 / 06 75 83 44 89 / ems@alleverd.fr



CALENDRIER - DISCIPLINES

- Par trimestre Maternelle MS-GS
JEUDI de 17h à 18h au DOJO
(parcours de motricité, jeux athlétiques, jeux d'équipe)

- 1er trimestre : Primaire CP-CE1-CE2
MARDI de 16h30 à 17h30 à LA PLÉIADE (hockey)

- 1er trimestre : Primaire CE2-CM1-CM2
MERCREDI de 14h à 16h à LA PLÉIADE (Jeux de raquettes)

- 2ème trimestre Primaire CP-CE1-CE2-CM1-CM2
MERCREDI de 14h à 16h à LA PLÉIADE (jeux collectifs)

- 3ème trimestre : Primaire CM1-CM2
MARDI de 16h30 à 17h30 à LA PLÉIADE (volley-ball)

- 3ème trimestre : Primaire CP-CE1-CE2
MERCREDI de 14h à 16h à LA PLÉIADE (cirque/gym)

INSCRIPTIONS - INFOS

par mail ems@allevard.fr

ou

Permanence rentrée 2018/19

Semaine du 3 au 6 septembre

de 13h30 à 17 h

Le vendredi 8h30/12 h

Bureau des Sports

TARIFS

La séance d'1 heure

41,70 € le trimestre

La séance de 2 heures

56,95 € le trimestre

INSCRIPTION ECOLE MUNICIPALE DE SPORTS 2018/2019

à retourner à Ecole Municipale des Sports - La Pléiade - 12, avenue Louaraz - Allevard

Trimestre

1^{er}

2^{ème}

3^{ème}

(entourez votre sélection)

Jour et horaire :

Mardi 16h30/17h30

(entourez votre sélection)

Mercredi 14h/16h

Jeudi 17h/18h

NOM Prénom de l'enfant

Date de naissance **Age**

Ecole **Classe**

Nom(s) prénoms parents

Adresse

Téléphone portable **Fixe**

Courriel

Autorisation parentale

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des informations relatives au fonctionnement et aux modalités d'inscription de l'École Municipale des Sports d'Allevard et à les respecter.

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et je m'engage à informer l'EMS en cas de changement de coordonnées. Je m'engage à fournir les justificatifs demandés (certificat médical, fiche sanitaire de liaison et assurance).

Droit à l'image

J'autorise la Ville d'Allevard à utiliser l'image de mon enfant afin de promouvoir l'EMS.

(entourez votre sélection)

Oui

Non

Fait à Allevard, le

Signature des parents :

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

- L'École Municipale des Sports à Allevard est organisée et réalisée par le service municipal des sports de la ville d'Allevard. Les renseignements et inscriptions se font au bureau des sports à la Pléiade.
- L'EMS est sous la responsabilité de la commune d'Allevard. Toutefois tous les pratiquants doivent pouvoir justifier d'une assurance de responsabilité civile.
- Les pratiquants de l'EMS doivent également pouvoir justifier de leur aptitude médicale à la pratique des activités sportives.
- Les pratiquants de l'EMS doivent fournir la fiche sanitaire de liaison complétée. (téléchargeable www.allevard.fr)
- Les séances programmées sont encadrées par une éducatrice sportive qualifiée, titulaire d'un brevet d'état sportif qui a le souci permanent d'offrir aux enfants un grand moment de plaisir ainsi que de mener une action éducative.
- Les inscriptions à l'EMS sont enregistrées par ordre d'arrivée. Les séances respectent un nombre maximum d'inscriptions. Elles sont réalisées dans la mesure de la présence d'un nombre minimum d'enfants. Les inscriptions ne sont confirmées qu'à la réception du règlement.
- Les pratiquants sont accueillis aux horaires indiqués sur les documents. Ils doivent se présenter et sont alors pendant la durée de l'activité sous la responsabilité de l'éducateur.
- Pour les activités sportives, les pratiquants doivent être équipés d'une tenue et de chaussures de sports.
- Toute séance commencée est intégralement due. Toute résiliation, abandon ou absence ne donne droit à aucune remboursement.

RÉSERVÉ À L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Nom - Prénom :

Règlement :

Espèce

Chèque (à l'ordre de trésor public)

Banque.....

N°

1 heure = 41,70 €

2 heures = 56,95 €

Documents fournis : Certificat médical - Attestation assurance - Fiche sanitaire